ments en cause étant (?) le menhir[1]. Mais on ne remarque que trop le rapport avec les socles « à quatre dieux », dérivés des *bômospeira* grecs et latins, et dont le Panthéon reste gréco-latin aussi[2]. Celtes et Germaniques n'ont pas été les inventeurs de la lutte des dieux contre les géants ; il y a des cas où le cavalier vainqueur de la mort tient sous les pattes de son cheval une simple tête, et le thème, dérivé de représentations hellénistiques, s'est conservé jusque dans les représentations des églises serbes des XII^e^-XIV^e^ s. avec son symbolisme religieux et funéraire. Il dérive de représentations helléniques (acrotère de Marasa-Locres) et étrusques, en des pays où le voyage vers l'au-delà était représenté volontiers comme un départ pour le paradis des Iles Bienheureuses[3].

On doit faire les mêmes réserves sur les rapports supposés entre les colonnes à l'Anguipède et les cultes des *mithraea* ; sur les rapports avec les sanctuaires de sources : les arguments de MM. Lambrechts, Thévenot, J. Moreau sont loin d'emporter la conviction[4].

Les socles à quatre dieux ont été réétudiés par M. Fr. Sprater, à l'occasion des colonnes de Jupiter (*Jupitersäulen*)[5]. Il a inventorié les divinités les plus représentées, qui sont Hercule (190 images), Junon (182), Minerve (155), Mercure (152 fois). Les autres dieux sont bien moins fréquents : Apollon (47 représentations), Mars (42), Victoria (26), Jupiter (22), Vulcain (20), Diane (14). Certains dieux n'ont fait que des apparitions encore plus rares : Neptune, Vénus, Bacchus, Silvain, Sol, les Génies ; enfin, Cybèle, Castor, Hygie, Luna, Dispater, Castor, Esculape, ou Rosmerta, déesse celtique, sont des plus exceptionnels. Les interprétations ne sont pas toutes assurées (ci-dessus, et n. 2).

Étant donné le rapport avec les colonnes aux géants anguipèdes, la prédominance du panthéon gréco-latin aurait dû fournir un argument utile, dans le débat sur l'origine des colonnes à l'Anguipède, qui, redisons-le, ne sauraient être trop exclusivement témoins d'un culte celtique.

M. A. Grabar a signalé récemment l'intérêt des représentations de Noé (avec sa femme) dans l'arche et sortant de l'arche, sur les monnaies d'Apamée-Célènes (Phrygie), dite Apamée-Kobotos. Il y avait là une colonie juive établie peut-être dès le temps d'Antiochos III ; or les Phrygiens juifs de Célènes croyaient que l'arche de Noé s'était arrêtée sur une colline, près de leur ville. On gardait

1. Fr. Sprater, *Alter und Bedeutung der Menhire*, *Pfälzer Heimat*, I, 1950, p. 121-122.

2. Pilier historié de Paris, avec l'aventure de Mars et Vénus surpris par Vulcain : P. M. Duval, *La Revue des arts*, 4, 1954, p. 235 sqq. (pour l'exégèse, Ch. Picard, *Rev. archéol.*, 1955. 1, 1).

3. A son tour, M. J. Moreau fait état, pour l'image de l'acrotère de Masara-Locres, de l'explication, si chancelante et invraisemblable, d'un souvenir de la légende des Dioscures allant à la bataille de la Sagra. Mais M. P. Lambrechts, *L'antiquité class.*, 20, 1951, p. 107 sqq. (cf. p. 120), a cité lui-même un texte antique qui établit qu'on croyait fermement à un voyage des Dioscures de la Sagra fait *dans un lit, sur un bateau ;* qui pourrait les voir, sans grave invraisemblance, « galopant » sans cheval sur les flots de la mer (représentés par les Tritons !), et arrivant *complètement nus, sans armes*, au combat?

4. On en connaît plus de vingt, servant de socles à des colonnes de Jupiter foudroyant l'Anguipède, dans les pays éduen et lingon. Albert Colombet, *Bull. Soc. nat. Antiquaires France*, 1945-1947 (publ. 1950), p. 228-232, a ajouté un document inédit (près de Beaulieu, Côte-d'Or), avec Minerve, Hercule, Apollon, Mars et Mercure ; il y a aussi un socle de ce genre, très mutilé, aux Fontaines-Salées, près de Saint-Père-sous-Vézelay.

5. *Pfälzer Heimat*, 2, 1951, p. 65-71.

sans doute les restes d'une « arche » dans un édifice-reliquaire aux murs peints de scènes bibliques : en rapport avec le déluge ; la navigation de l'arche (coffre rectangulaire, demi-ouvert, surmonté du corbeau et de la colombe, transportant Noé et sa femme debout), montrant la délivrance du couple humain épargné, a figuré — les deux images côte à côte ! — sur les monnaies de la ville, aux temps de Septime-Sévère, Macrin, Philippe l'Arabe l'Ancien (*Cahiers archéol.*, 5, 1951, p. 8-14). Comme le remarque M. A. Grabar, ces scènes bibliques sont antérieures à celles de la Synagogue de Doura-Europos ; elles prouvent l'existence de cycles de peintures juives ailleurs qu'à Doura, Gerasa, etc.

Les statues qui garnissaient l'Agora de Palmyre, appelée sans doute le Τετράδειον, à cause de sa forme carrée, ont disparu ; mais les fouilles ont fait retrouver les murs et les colonnes de quatre portiques, et l'on peut évaluer à deux cents environ le nombre de consoles qui prenaient appui là ; on en a retrouvé une quarantaine ; les inscriptions qui y figurent, ou qui étaient gravées près des consoles, se rapportent à des statues honorifiques, dont l'Agora était ainsi pourvue fort richement[1].

Pour Philippe l'Arabe et les cultes du Hauran, cf. D. Sourdel, *Les cultes du Hauran à l'époque romaine*, 1952. Il en sera rendu compte.

Sur un relief trouvé à Hatra, citadelle parthe devant laquelle Septime-Sévère avait échoué, et qui fut conquise par le roi sassanide Shapour Ier, probablement en 239 apr. J.-C., cf. l'étude exhaustive de M. Harald Ingholt, *Partheian sculptures from Hatra : Orient and Hellas in art and religion*[2]. On puisera là nombre d'enseignements, et l'on rencontrera aussi, à chaque page, de difficiles problèmes à résoudre. Le « panthéon » d'Hatra accueillait bien des influences étrangères.

M. R. E. Mortimer Wheeler a étudié, dans un mémoire en l'honneur de O. G. S. Crawford, les contacts du monde romain avec l'Inde, le Pakistan et l'Afghanistan[3]. Il mentionne, à l'occasion de cette étude, de curieux documents qui attestent la pénétration de l'art méditerranéen jusqu'en Extrême-Orient : p. ex., un Poseidon alexandrin de transition lysippique, qui a été emporté jusqu'à Kolhāpur, où on l'a retrouvé dans une cruche romaine de bronze.

Le commerce avec l'Occident a duré jusqu'à la fin du IIIe s.[4].

Un mémoire du regretté H. Deydier, *Contribution à l'étude de l'art du Ghandara*, 1950, se présentait comme une contribution critique sur l'art du Ghandara, jusqu'à l'époque impériale tardive : cf. *Fasti*, 5, 1952, p. 278[5].

Ch. PICARD.

1. Plan de l'Agora : R. Martin, *Recherches sur l'Agora*, 1951, p. 519 (plan) et 521.

2. *Memoirs of the Connecticut Academy of arts and sciences*, 12, juillet 1954. — Sur la sculpture parthe, cf. les documents publiés dans les *Illustr. London News*, 18 déc. 1954, p. 1116-1117, et 25 déc. 1954, p. 1160-1161.

3. *Aspects of archaeology in Britain and beyond, Essays presented to O. G. S. Crawfort*, London, 1951, p. 345-381.

4. *Fasti arch.*, 6, 1953, p. 281-282, fig. 100-101, pour les médaillons-pendentifs qui imitent les monnaies du temps de Tibère.

5. Pour le IIIe s., comme pour la période antonine, les travaux concernant l'art funéraire seront recensés et critiqués à part ultérieurement (cf. ci-dessus, p. 298, n. 1).

BULLETIN CRITIQUE

Sont publiés à cette place les comptes-rendus d'ouvrages adressés au directeur de la *Revue* : M. J. Marouzeau, 270, boulevard Raspail, Paris, XIV[e].

Les publications qui paraîtraient prêter moins à un compte-rendu critique qu'à un résumé analytique seront mentionnées dans l'*Année philologique*, éditée à la librairie des Belles-Lettres.

Linguistique et philologie.

E. de Felice, *La terminologia linguistica di G. I. Ascoli e della sua scuola* : Éditions Spectrum, Utrecht-Anvers, 1954, 36 pages.

On pourra trouver étrange, dans un temps où l'intérêt des savants se porte vers la coordination et l'unification, de voir une étude consacrée exclusivement à la terminologie d'un savant et de son école. Mais l'ouvrage de M. de Felice répond à une initiative prise par le *Comité international permanent de linguistes* et inspirée par M. Br. Migliorini, qui n'est pas suspect de particularisme, puisqu'il a grandement facilité ma tâche lorsque j'ai publié mon *Lexique de la terminologie linguistique* en troisième édition avec la préoccupation de systématiser la nomenclature dans le sens de l'internationalisation. La contradiction n'est donc qu'apparente.

C'est qu'en effet la présente étude est essentiellement de caractère historique : la place tenue par Ascoli dans la science de la seconde moitié du XIX[e] siècle, son rôle dans l'acclimatation de la linguistique en Italie ont paru mériter un hommage fondé sur l'expression verbale de ses théories.

Au reste, l'ouvrage répond aussi à un vœu formulé en 1951 par la *Commission de terminologie* du *Comité permanent de linguistes* en faveur de la publication de monographies sur la nomenclature usitée dans les principales langues de culture, afin d'éclairer les aspects de la formation d'une terminologie, et de fournir les bases d'un dictionnaire terminologique de caractère historique.

Je ne cacherai pas que ce point de vue m'est un peu étranger, et que la normalisation éminemment souhaitable de la nomenclature me paraît avoir peu à gagner à une enquête rétrospective sur un cas personnel.

Mais je sais aussi que la Commission de terminologie ne perd pas de vue le souci de coordination entre les différents pays, puisqu'elle a

donné son adhésion à la grande entreprise de normalisation instituée depuis peu pour étudier les problèmes de systématisation dans le cadre des principales disciplines, sous le titre d'*Association française de normalisation*, 23, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris. Une *Commission de terminologie*, déléguée par l'Association, a déjà provoqué deux réunions de caractère international, l'une à Copenhague en 1952, la seconde à Vienne (Autriche), du 13 au 16 octobre 1954. Un Comité technique, utilisant les réponses faites à un questionnaire méthodique, a défini son but en ces termes : « Rechercher et préconiser les méthodes d'établissement et de coordination des terminologies normalisées nationales et internationales. » Il est à souhaiter que les représentants des disciplines linguistiques et philologiques ne négligent pas de s'intéresser aux travaux de cet organisme.

J. Marouzeau.

Jan Safarewicz, *Wybrane teksty umbryjskie* : Varsovie, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1954, petit in-8°, 46 pages.

Les étudiants des Universités polonaises vont être dotés de petits recueils de textes, destinés aux exercices d'explication, dont le premier fascicule vient de paraître : il est dû à J. Safarewicz, concerne l'ombrien, et donne (sans traduction) le texte des tables Ia, Ib, VIa, VIb, VIIa, VIIb, précédé de huit pages d'introduction (en polonais) et suivi d'un index (en latin) où les mots ombriens sont grammaticalement définis et traduits. Ce petit ouvrage ne vise qu'à être pratique, tout en étant bien informé (non seulement des travaux de Devoto, qui restent fondamentaux, mais des tout récents livres de Pisani, Bottiglioni et Vetter). On lui souhaite bonne chance dans le domaine pour lequel il a été conçu.

Michel Lejeune.

I. M. Tronskij, *Očerki iz istorii latinskogo jazyka* (Études sur l'histoire de la langue latine) : Moscou-Leningrad, Académie des sciences SSSR, 1953, 282 pages.

Dans la Russie tsariste, on s'occupait avec zèle de la grammaire historique du latin : J. Baudouin de Courtenay traita de la phonétique latine, V. Petr de la phonétique et de la morphologie, J. Netušil de la morphologie et de la syntaxe, M. M. Pokrovskij de la sémantique, V. I. Modestov des plus anciens parlers italiques, etc. Ces travaux furent interrompus par la Révolution de 1917, l'enseignement des langues classiques ayant été alors aboli et la « doctrine nouvelle » de V. I. Marr, qui prévalait dans la linguistique après la Révolution, ayant proscrit la méthode historico-comparative. C'est seulement la controverse linguistique de 1950 qui a réhabilité cette méthode et par là ouvert la voie aux études

historiques du latin. Les premiers fruits en sont un essai sur l'accentuation latine, publié par le professeur Tronskij de Leningrad dans les *Mélanges Ščerba*, 1951, p. 276 et suiv., et le livre de ce même auteur que nous examinons ici. Tronskij s'occupe avant tout de l'histoire de la littérature ancienne ; néanmoins il est également intéressé à la linguistique, et notamment à la linguistique « structuraliste », ce qui se manifeste surtout là où il reconstruit, à la manière de N. Trubeckoj, le développement du système philologique latin.

L'auteur du livre nous présente un tableau de l'évolution tout entière du latin comme l'avaient fait Stolz, Meillet, Devoto et Cousin, dont il utilise les ouvrages tout en gardant son indépendance. Mais la description reste sommaire, sauf en ce qui concerne un exposé détaillé de l'accentuation latine et une analyse des inscriptions pompéiennes.

En ce qui concerne l'accentuation, Tronskij se réfère essentiellement aux grammairiens latins pour soutenir que l'accent latin était toujours musical (à nos yeux, la syncope latine ainsi que l'allitération dans la poésie ancienne attestent, pour l'époque préhistorique, comme l'a montré J. Vendryes, l'existence d'une intensité initiale).

Le premier chapitre traite des sources de notre connaissance du latin. Au deuxième chapitre, l'auteur s'attache à l'origine indo-européenne du latin et défend la méthode historico-comparative, tout en admettant qu'elle ne peut parfois décider si les concordances dans différentes langues proviennent de la langue mère ou si, grâce à une évolution parallèle, elles prirent naissance indépendamment. Une parenté étroite du latin avec le grec ou avec le celtique est niée, mais, en accord avec Devoto, le latin est considéré comme une langue périphérique et par là archaïque. Au troisième chapitre, Tronskij passe en revue les parlers d'Italie autres que latins, s'en tenant d'ordinaire à ce que les écrivains anciens rapportent sur la dislocation des tribus italiques. Attitude conservatrice vis-à-vis de la tradition ancienne, qui est courante chez les savants soviétiques d'aujourd'hui. Au quatrième chapitre, Tronskij décrit la langue pré-littéraire ; il en souligne le caractère synthétique et en ébauche la phonétique, la flexion, le vocabulaire et l'écriture. Ne pouvant entrer dans le détail, il indique les tendances principales du développement, par exemple en ce qui concerne la fermeture des voyelles et le rapprochement des déclinaisons. Il explique pourquoi le groupe *muta cum liquida* appartenait à la syllabe subséquente et donc n'allongeait pas d'ordinaire la syllabe précédente par le fait qu'une syllabe latine ne doit pas commencer par une consonne plus sonore que ne l'est la consonne précédente, ce qui aurait lieu dans la division *pat-ris* (idée de l'auteur ou de A. A. Beleckij, *Principy...* 1950, cité plus haut?). Au cinquième chapitre, Tronskij traite de la formation de la langue littéraire et fait voir comment, sous l'influence des grammairiens et des rhé-

teurs, la morphologie fut stabilisée, la sémantique et la syntaxe enrichies. Au sixième chapitre, il montre comment, pendant la République, le latin s'est répandu en Italie, quoique les Romains n'aient pas latinisé les tribus italiques. Le dernier chapitre expose le développement du latin à l'époque impériale : l'empire a été latinisé par l'armée et l'école. Depuis le IIe siècle après J.-C., l'Orient est devenu bilingue, et, grâce à une évolution parallèle ou à une influence réciproque, le grec et le latin subirent les mêmes changements : l'accent musical fit place à l'accent expiratoire, les oppositions quantitatives des voyelles disparurent, les occlusives se changèrent en fricatives, etc. Pourtant le caractère synthétique du latin subsista jusqu'au Ve siècle, et la langue garda, dans l'ensemble, son uniformité.

Le savant soviétique se réfère souvent aux thèses linguistiques de Staline et s'efforce de démontrer la cohérence du développement linguistique avec le développement économique et social. Ainsi il explique la langue archaïque du IIe siècle après J.-C. par le fait que « la société antique, rongée par les contradictions du système esclavagiste décrépit, cherchait une libération dans l'orientation vers le passé » (p. 256). Par contre, il s'intéresse moins aux influences d'ordre spirituel, ainsi à celle du christianisme. Néanmoins, pour l'essentiel, son histoire du latin marque, après l'intermède de Marr, le retour à la tradition européenne.

K. Svoboda.

Max Niedermann, *Précis de phonétique historique du latin*, 3e édition : Paris, Klincksieck, 1953, 208 pages, 700 francs.

Je répéterais volontiers au sujet de ce petit livre ce que je disais l'an dernier à propos de la *Morphologie* d'Ernout : c'est un test, pour un ouvrage de cette nature, qu'il puisse se survivre pendant un demi-siècle avec un minimum de changements. A. Meillet avait signalé, en 1931, les aménagements de la deuxième édition : ils étaient tels que la mise au point réalisée par l'auteur peu avant sa mort ne pouvait comporter d'améliorations essentielles. Le nombre des paragraphes a été porté de 106 à 112 (décalage qui du reste aurait pu être avantageusement évité par quelques arrangements, car il créera des difficultés de références). Si quelques paragraphes ont été étoffés, c'est pour développer ce qui concerne l'explication des faits (ainsi par. 21-24, 32, 35, 112), ou pour introduire des confirmations empruntées aux textes et grammairiens anciens (ainsi par. 37 ; par. 21 je note que dans le texte de Quintilien XI, 3, 33 si *priorum syllabarun* est correctement interprété par « des syllabes antérieures », c'est-à-dire « de celles qui précèdent la finale », en revanche, le pluriel « extremas syllabas » doit être entendu comme un distributif : « la dernière de chaque mot »). Une des princi-

pales innovations consiste dans le développement donné aux faits de dissimilation (par. 106 à 109). Il serait présomptueux de vouloir ajouter à un livre aussi dense, conçu par une intelligence pénétrante au service d'une science impeccable ; mais bien des observations nous invitent à des réflexions ou enquêtes ; on notera, p. 44 sqq., que les exemples relevés de réduction vocalique en syllabe finale sont tous de finales en sonante (*l*, *m*, *n*, *r*) ou en *c*, ce qui constitue une discrimination susceptible d'être exploitée ; par. 111, la formule correcte, mais énigmatique, qui explique l'allongement « positione » par la division phonétique des syllabes et non par la totalisation des consonnes d'un groupe gagnerait à être éclairée par l'appel au rôle de l'implosion (cf. ci-dessus, p. 100) ; par. 110, la constatation que l'allongement vaut pour la syllabe fermée en finale absolue nous engagerait à faire un relevé de ceux de ces allongements qui sont attestés par la métrique et par comparaison de ceux qui intéressent une finale vocalique ; par. 23, le recours à un artifice graphique pour expliquer la conservation de l'*o* dans le groupe *uo* a été parfois considéré comme insuffisant et demanderait un nouvel examen ; *passim*, le recours à des traitements dialectaux, susceptible d'expliquer bien des anomalies de la phonétique latine, mériterait un traitement d'ensemble... C'est dire que ce petit livre ne vaut pas seulement par son contenu et par le secours qu'il procure au monde étudiant ; il est riche aussi en suggestions propres à faire réfléchir et orienter les chercheurs.

J. Marouzeau.

A. Ernout, *Aspects du vocabulaire latin* (Études et Commentaires, t. XVIII) : Paris, Klincksieck, 1954, 238 pages.

Le lecteur est habitué aujourd'hui à ce genre d'ouvrages, qui ne sont pas à proprement parler des synthèses, mais qui en contiennent les éléments : *Syntactica* de Löfstedt, *Aspects de la formation du latin littéraire* de moi-même, *Philologica* de M. Ernout, qui ont précédé ces *Aspects...* Les exigences et la tentation de la recherche enlèvent souvent au travailleur le loisir de systématiser en un volume la matière d'articles publiés çà et là ; l'essentiel est de sauver de la dispersion le résultat d'études particulières, en laissant au lecteur le soin d'en dégager le sens général.

Le plan, lorsqu'il s'agit d'un auteur apte à dominer son sujet, s'établit de lui-même, en fonction des titres remaniés pour la présentation d'ensemble : Constitution du vocabulaire latin. Aspects généraux. — L'emprunt. — Noms-racines. — Élimination de formes anomales et simplification du vocabulaire. — Passage de l'abstrait au concret. Sens de l'évolution et raison des changements. — Étude particulière d'un texte

de bas-latin (Peregrinatio Aetheriae). Telle est la matière du présent ouvrage, dont la documentation est riche et minutieuse ; les études de mots, se référant souvent aux indications du *Dictionnaire étymologique*, ne laissent pas parfois de les éclairer et de les compléter ; un Index verborum permet une consultation rapide si l'on est intéressé à quelque détail ; les têtes et fins de chapitres constituent des orientations dans le sens qu'inspire à l'auteur une confrontation permanente entre la philologie et la linguistique.

L'étude la plus fouillée peut-être est celle qui concerne l'emprunt grec ; les classements qu'elle comporte fourniront un cadre aux observations dispersées de ceux qu'attire ce domaine, souvent abordé sans préparation et sans vues d'ensemble.

J'avoue avoir lu avec un intérêt particulier les pages où l'auteur, reprenant la question posée dans mes *Aspects* de l'abstrait et du concret, l'aborde, de façon très légitime, en sens inverse du mien : tandis que je me suis attaché à déceler chez les Latins un mouvement du concret vers l'abstrait, M. Ernout observe la tendance inverse, ce qui n'est peut-être contradictoire qu'en apparence, car je crois comprendre qu'on est ici en présence de deux processus connexes : le progrès de l'expression abstraite va de pair avec le développement du latin envisagé comme langue de culture, et le retour à la notion concrète trahit une tendance fondamentale et sans doute originelle à penser le réel ; plutôt que passage de l'une à l'autre attitude, il y a peut-être une sorte d'inaptitude du latin à distinguer des points de vue qui ne paraissent distants et incompatibles qu'à notre esprit de modernes (cf. sur ce point mes *Aspects*, p. 115 et suiv., et *Revue des Études latines*, 1953, p. 103, en particulier sous 7° et 8°).

Autre point de contact (de conflit? je ne crois pas) entre les *Aspects* de M. Ernout et les miens ; c'est en ce qui concerne le caractère « rural » de la mentalité et de la langue latines. La pensée de M. Ernout n'apparaît guère que dans la note 2 de la page 58, sous le couvert de G. Pasquali ; à savoir qu'il ne faut pas faire des Romains *uniquement* des ruraux et de leur langue une « langue de paysans ». Je souligne le mot « uniquement », qui n'est pas de moi ; je dirais volontiers, pour plus de fidélité à ma pensée, « fondamentalement ». En particulier, il ne faut sans doute pas méconnaître, comme le rappelle M. Ernout p. 51, que toute « la civilisation des peuplades et des clans qui se répandirent à travers l'Europe et l'Asie est une civilisation rurale, fondée sur l'agriculture et surtout sur l'élevage » ; c'est ce qu'attestent quelques correspondances de vocabulaire, dont la famille de *pecu-pecunia* nous fournit un exemple-type. Il reste que ce caractère, commun à des populations diverses, a trouvé une occasion favorable de s'affirmer dans l'habitat du Latium, comme

le font apparaître les faits de langue propres au latin que j'ai complaisamment relevés.

— Parmi les coquilles imputables à l'imprimeur, je signalerai seulement, parce qu'elle est susceptible de désorienter le lecteur, celle de la p. 37 : « la dérivation en -*ū* est dans un autre exemple » (lire : sans autre exemple?).

J. MAROUZEAU.

J. MAROUZEAU, *Traité de stylistique latine*, 3e édition (Collection d'études latines, série scientifique, t. XII) : Paris, Les Belles-Lettres, 1954, 363 pages.

C'est pour mémoire que je signale ici cette nouvelle édition, au moment où la précédente vient d'être épuisée. Beaucoup de corrections de détail ont été apportées soit à la rédaction soit aux références, en même temps que la bibliographie a été remise à jour ; mais rien d'essentiel n'y a été ajouté, et la doctrine n'a subi aucun changement.

J. MAROUZEAU.

Jose GUILLEN, *Estilistica latina*, 2e éd. : Salamanca, Ediciones « Sigueme », 1954, 326 pages.

Je ne signale ici que pour mémoire cet ouvrage, puisqu'il ne représente qu'une réédition. Il n'est pas douteux qu'il aura rendu de signalés services, de même que toute la collection dont il fait partie, à l'enseignement du latin dans les écoles espagnoles. Étant donné le but que se propose l'auteur, qui est de faire comprendre le latin pour mettre en mesure d'écrire dans cette langue, on n'attendra pas de son ouvrage une rénovation des études stylistiques, ni même une définition de cette science, qui est présentée (p. 3) en termes quelque peu tautologiques comme « l'art du style latin » ! On n'y cherchera pas non plus une mise au point d'ouvrages antérieurs, bien que visiblement l'auteur ne les ignore pas. Certaines explications pourront paraître discutables, et la doctrine sur laquelle elles reposent sujette à controverse (ainsi dans l'important chapitre de l'ordre des mots) ; mais la masse des faits, des exemples et des témoignages recueillis est telle qu'il s'en dégage à l'occasion des indications de doctrine non négligeables, ainsi dans le chapitre substantiel qui traite de l'abstrait et du concret. En faveur de quoi on ne cherchera pas trop chicane à l'auteur si son ouvrage représente plutôt une analyse descriptive de la langue latine qu'une véritable stylistique, au sens qu'il faut bien aujourd'hui donner à ce terme.

J. MAROUZEAU.

P. Colaclidès, Ἡ ἄρνησις ἐν τῇ λατινικῇ γλώσσῃ : Thèse de l'Université d'Athènes, 1954, 52 pages.

Ce beau sujet avait de quoi tenter un philologue jeune et curieux ; M. Colaclidès, formé à nos disciplines par une longue assiduité à l'École des hautes études de Paris, a su aborder avec une bonne méthode un problème qui intéresse aussi bien la linguistique générale, sinon la psychologie, que la philologie latine. Même une lecture rapide (je ne reçois le volume qu'au cours de la mise en pages de la *Revue*) me convainc qu'aucun aspect essentiel de la question n'a été omis : formes variées de la négation, préfixes de substitution, tendance à l'intensité, d'où renouvellement incessant, formes approximatives ou indirectes de la négation, nature et effets de la litote, négation et interrogation, négation et dénégation ou refus, discrimination d'emploi entre *in-* et *ne-*, comparaison avec d'autres langues... Il faut dire, cependant, que l'ouvrage constitue une théorie plutôt qu'une histoire de la négation latine, histoire qui intéresserait le style autant que la morphologie. C'est ce dernier point que j'ai surtout abordé dans mon article « Dire non » des *Mélanges Ch. Bally* (non cité par M. Colaclidès, si je ne me trompe), et qui pourrait sans doute donner lieu à une intéressante étude complémentaire.

J. Marouzeau.

Päivö Oksala, *Die griechischen Lehnwörter in den Prosaschriften Ciceros* (Ann. Acad. scient. Fennicae, sér. B, t. LXXX, 1) : Helsinki, 1953, 176 pages, 5,50 Mk.

La question de l'emprunt grec en latin est toujours pendante, et j'ai l'impression que rarement on l'aborde du bon côté. La méthode qui séduit souvent les chercheurs est d'entreprendre l'étude d'un auteur : rien que pour Cicéron, on peut citer les études de C. Atzert, R. Fischer, A. Font, R. Lœw, B. Linderbauer, R. B. Steele, qu'on verra figurer dans l'Index bibliographicus de M. Oksala, sans parler de maintes enquêtes éparses dans des ouvrages généraux. Qu'apporte de plus le présent ouvrage? Un dépouillement soigneux, et, semble-t-il, exhaustif, avec un classement d'une part par genre d'œuvres, d'autre part par domaine de notions. A vrai dire, ce dépouillement, résumé par un tableau d'ensemble p. 153, n'offre pas de chiffres très parlants : je trouve pour les emprunts dans les Discours une fréquence de 0,2, pour les Lettres 0,2 également, pour les ouvrages de rhétorique 0,3, et 0,3 encore pour les ouvrages de philosophie. On est surpris, et un peu déçu, par une si faible différenciation ; comment l'expliquer? Si l'on se reporte aux tableaux par genres, on s'aperçoit que la fréquence va, pour les Discours, de 0,1

à 1,3 (par page de Teubner), pour les Lettres de 0,3 à 0,6 ; pour les ouvrages de rhétorique de 0,3 à 2,2 ; pour les ouvrages de philosophie de 0,3 à 1,1. Différenciation encore peu marquée. Même indistinction si l'on considère les époques : des premiers aux derniers discours la moyenne reste 0,3. Même indistinction toujours si dans la Correspondance on classe les lettres par recueils : la fréquence varie à peine, de 0,3 à 0,6. C'est que l'hellénisme chez Cicéron n'est pas fonction d'une évolution ni même d'une doctrine ; il relève d'une disposition d'esprit, qui varie suivant les circonstances, comme le montre l'exemple relevé par A. Font, que j'ai tenté d'interpréter dans mes *Récréations latines*, p. 172, et dans ma *Stylistique*, p. 175.

Une autre considération infirme les résultats de la présente enquête ; c'est celle qui a trait à la définition même de l'emprunt. Doit-on qualifier d'emprunt tout mot qui tire son origine d'une langue étrangère? M. Oksala fait figurer dans ses listes des mots tels que : *aura*, *calx*, *cera*, *coma*, *corona*, *fucus*, *fungus*, *galea*, *hora*, *leo*, *nauta*, *plaga*, *planus*, *punire* et les mots de la famille, *prora*, *rosa*, *simia*, *tessera*, *uiola*... Sans compter que pour quelques-uns de ces mots l'origine grecque est douteuse — ou même inadmissible —, le sujet parlant latin avait-il en les employant l'impression d'un emprunt? Viendrait-il à l'esprit d'un Français de traiter comme emprunts chez un écrivain de notre temps des mots tels que *blanc*, *guérir*, *banqueroute*, *fétiche*, *café*, *bannir*, sous prétexte qu'ils ne sont pas de lignée directe? L'emprunt, au sens subjectif du mot, est rigoureusement un mot *perçu comme étranger*. Là est, semble-t-il, la distinction qu'il était utile — et, je le sais bien, difficile — de pratiquer. Faute de quoi, il reste à inventorier et classer les mots empruntés selon leur provenance, la date de leur acquisition, la catégorie à laquelle ils appartiennent. C'est à quoi pourra servir utilement le catalogue établi par M. Oksala ; mais, quant à caractériser Cicéron, son attitude, son style, sa personnalité, je pense que l'auteur de cette intéressante monographie se sera rendu compte lui-même qu'il faut y renoncer.

J. Marouzeau.

Charles Hyart, *Les origines du style indirect latin et son emploi jusqu'à l'époque de César* : Académie royale de Belgique, Mémoires (Classe des Lettres), t. XLVIII, fasc. 2. Bruxelles, Palais des Académies, 1954, 223 pages, 100 fr.

L'intérêt que présenterait une étude d'ensemble de ce procédé si original du latin qu'est le style indirect a été signalé depuis longtemps dans cette revue par M. Marouzeau, reproduisant une suggestion de A. Meillet (t. III, p. 186) : l'ouvrage de M. Ch. Hyart indique la voie à qui voudrait désormais entreprendre ce travail, et apporte au chercheur de pré-

cieuses données. L'auteur retrace la genèse de ce mode d'expression et montre son évolution jusqu'au moment où, ayant atteint une perfection artistique dans l'œuvre de César, il tend à céder de plus en plus la place à son rival, le style direct, « qui a plus de vie et qui offre plus de possibilités à l'épanouissement de l'art oratoire » (p. 135). M. Ch. Hyart embrasse d'autre part, dans toute leur complexité, les problèmes que pose l' « oratio obliqua », dont le nom même est équivoque. Hérité des grammairiens anciens, celui-ci recouvre chez les modernes les acceptions de « style indirect » et de « discours indirect ». Il conviendrait d'y ajouter — si l'on admet la nomenclature proposée — celles d' « expression indirecte » (propositions infinitives, complétives introduites par *ut*, *ne*, *quin*, *quominus*, etc., interrogations indirectes, constructions que les grammaires traditionnelles classent à tort — et l'on souscrira à cette affirmation — sous une rubrique différente) et de « citation indirecte » (« proposition à l'infinitif ou au subjonctif qui n'a aucune autre liaison avec la principale que le fait de reproduire des paroles ou des pensées dont cette même principale annonce et prépare l'expression » (p. 20). Quant au « style indirect au sens large du mot » (Riemann) ou « style indirect partiel » (F. Antoine), il n'est qu'un aspect particulier du procédé étudié. Le « style indirect libre » (Juret) s'y rattache également, et l'on peut l'assimiler à la citation indirecte ; le « style indirect libre » défini par J. Bayet ne serait en réalité qu'une forme d'expression directe, puisque celui qui l'emploie fond les paroles ou les pensées d'autrui avec son jugement personnel, sans recourir à un mode spécial pour marquer qu'il n'en prend pas la responsabilité. Enfin, dans une certaine mesure, l'attraction modale (p. 81-87) présenterait certains faits relevant du style indirect. On eût aimé une étude plus détaillée sur ce dernier point, car il semble bien que nous sommes ici à la limite du procédé : l'emploi du subjonctif, dans l'attraction modale, dépend-il de la conscience qu'a le sujet parlant de rapporter des paroles ou des pensées? L'attraction modale n'est-elle pas souvent une assimilation mécanique de forme à forme, une recherche systématique de la « concinnitas », un phénomène très proche de la concordance des temps? La valeur modale du subjonctif tend à s'y effacer, alors qu'elle se conserve, par opposition à l'indicatif, dans le style indirect où l'énoncé revêt un caractère subjectif. Ce caractère ressort nettement de la définition que l'auteur nous propose du style indirect, reprenant, en la nuançant, la définition traditionnelle : « ensemble des manifestations d'ordre syntaxique qui affectent parfois la reproduction de paroles ou de pensées, manifestations par lesquelles celui qui parle ou qui écrit veut faire sentir que les propos énoncés ne lui appartiennent pas en propre dans le moment présent » (p. 8). Deux éléments essentiels ont contribué à la formation